



**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019**

1ère session ordinaire de 2019

**25 à 26 d'april**

25 et 26 avril

**2019/O1/038**

## **Question déposée par Catherine COGNETTI-TURCHINI au nom du groupe Andà per Dumane**

Objet : *Représentation de la Collectivité de Corse au sein des territoires*

Monsieur le Président,

Dans l'exercice de sa compétence d'aménagement du territoire, la CdC doit veiller à répondre aux besoins des populations par une répartition équilibrée des principales infrastructures et équipements dont elle exerce la maîtrise de l'ouvrage.

La présentation du budget primitif 2019 inquiète car le montant des sommes allouées aux réseaux routiers, et notamment aux anciens réseaux départementaux, ne correspondent pas aux besoins qui avaient été identifiés et engagés. L'opportunité de la Collectivité unique aurait dû permettre un engagement encore plus fort, la pertinence d'une seule institution doit se retrouver dans l'action concrète.

Vous avez pu vous rendre compte que les contraintes et les conséquences liées à la géologie et à la climatologie sont des obstacles difficiles à maîtriser et qui alourdissent les procédures, et par la même la réalisation des opérations.

Cependant, suite aux intempéries la qualité de ce réseau se dégrade et si la tendance ne s'inverse pas, de nombreuses liaisons ne pourront bientôt plus être assurées correctement entre les différents villages.

Vous ne l'ignorez pas, le réseau routier est essentiel au développement des services de mobilité de demain. Sans infrastructures routières, l'essor de ces nouvelles mobilités ne pourra pas se réaliser. Il est ainsi essentiel d'investir dans les réseaux routiers pour améliorer le quotidien des corses et préparer leur futur.

Vous n'ignorez pas non plus, les attentes de la population et des élus inquiets de constater les difficultés à identifier les relais locaux susceptibles de leur apporter des réponses.

Aujourd'hui les élus ne sont plus rattachés à un territoire car nous sommes des élus de la Corse.

Ce manque d'interlocuteurs est ressenti au niveau des élus mais également au niveau des services.

Il y a une crainte de passer d'un jacobinisme Parisien à un jacobinisme Ajaccien.

Vous ne pouvez pas nier Monsieur le Président que ce rôle de relais qui aurait pu être dévolu à la chambre des territoires, n'est pas ressenti comme tel.

Allons-nous pouvoir mobiliser d'autres sommes pour l'amélioration du réseau routier ?

A côté de cela ne pourrait-on pas envisager des permanences de certains services essentiels dans tous les territoires de Corse pour que les citoyens ne se sentent plus éloignés des services dont ils ont besoin ?

Pourriez-vous envoyer à chaque Maire un organigramme précis des services ?

Au-delà des débats sur les institutions, retenons que quels que soient les pouvoirs, les compétences, l'avenir de la Corse est au cœur des territoires où il nous faut restaurer l'intelligence de la gouvernance de proximité. C'est cette Corse que notre Collectivité doit construire avec le dernier véritable échelon de proximité, les Maires.

«Agir pour tous les territoires, c'est non seulement le gage de notre cohésion. C'est aussi, j'en suis convaincue, le gage de notre réussite.

Nous vous remercions.

À ringrazià vî